



Webinaire du 7 décembre 2021

## De la prospective à la planification en matière d'urbanisme commercial (2/2)

**Organisation :** Région Sud - INSEE – réseau régional des agences d'urbanisme

**Animation :** AgAM et Audat.var

**Date proposée :** 7 novembre 2021 – 9h-11h30

**Mode de présentation :** distanciel

**Public :** les techniciens de l'observation territoriale (souvent praticiens de l'aménagement), parmi les services de l'État, des collectivités, les intercommunalités, les organismes consulaires, les agences d'urbanisme, les observatoires régionaux et locaux, les associations, etc.

### Les séminaires de l'observation territoriale

Dans le cadre de la stratégie régionale pour la connaissance du territoire et des travaux du reseau-de-lobservation-territoriale-sudobs/, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'INSEE et les agences d'urbanisme régionales organisent chaque année les « séminaires de l'observation territoriale ». Consacrés à un sujet problématisé présentant les enjeux régionaux du sujet, les composantes de la problématique, les méthodes d'observation, les travaux de référence en matière d'observation notamment, ces séminaires sont l'occasion de partager et confronter les points de vue sur une thématique à fort enjeu, en lien avec les politiques publiques. Ils visent notamment à partager des résultats, des bonnes pratiques, des représentations, mais aussi à échanger sur des enjeux de mesure, etc.

Ce séminaire constitue le deuxième volet d'un cycle de deux conférences sur la problématique de l'urbanisme commercial en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. **Il est dédié aux enjeux liés à la planification et au projet**, et intervient à la suite du webinaire du 23 novembre 2021 consacré à la connaissance et ~~les~~ aux enjeux d'observation liés aux nouvelles dynamiques commerciales.

## Présentation du séminaire du 7 décembre 2021

Planifier, encadrer, maîtriser le développement commercial est plus que jamais un exercice délicat et constitue un enjeu majeur pour le devenir de nos territoires.

Il s'agit à la fois d'intégrer et accompagner les nouveaux modes de consommer, de résister aux effets de concurrences territoriales, de dialoguer avec les acteurs économiques locaux, d'accompagner les mutations des grandes zones commerciales périphériques, mais aussi de contribuer à la revitalisation de nos centralités qui s'inscrivent dans un cadre réglementaire précis et évolutif.

Pour éclairer ces exercices de planification, il est proposé deux temps d'échanges pour appréhender :

- **Les récentes évolutions réglementaires** et leur impact sur les exercices de planification commerciale. Au centre de cette intervention, la Loi Climat et Résilience, adoptée le 22 août 2021 et qui apporte de nouveaux outils pour maîtriser le développement commercial, mais également pour intégrer la logistique dans l'exercice de planification commerciale ;
- **La nécessité de décliner la/une stratégie commerciale** à toutes les échelles territoriales à travers les documents de planification (du SRADDET au SCoT puis au PLU) et les projets opérationnels (la restructuration des zones périphériques opérations en centres anciens)

# Programme

**9h00 – 9h10** : Accueil et propos introductifs, Laurent GARNIER, Directeur de la Transition énergétique et des territoires

**9h10 – 9h40** : Commerce et documents de planification : Potentiels et limites.

Jean-Pierre FERRAND, Maître de conférences IUAR AMU

**9h40 – 10h00** : Temps d'échanges

**Table ronde : Quelle(s) articulation(s) des échelles de projet ?**

**10h00 – 10h15** : Le Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial d'Aix Marseille Provence

Jean Marc Perol /Aurélie Baschiou service Urbanisme commercial – Commerce de proximité / Direction du développement des entreprises et de l'offre territoriale Aix Marseille Provence

**10h15 – 10h30** : Temps d'échanges

**10h30 – 10h45** : Le projet urbain Mérignac-Soleil de Bordeaux Métropole

Amandine Lasvacas, directrice du Programme « Habiter, s'épanouir » La Fabrique de Bordeaux Métropole, SPL concessionnaire de l'opération.

**10h45 – 11h00** : Temps d'échanges

**11h00 – 11h15** : Le projet de requalification du centre-ville de Grasse

Yann Clerc, Chef de Projet Cœur de Ville et chef de service Commerces & Marchés, Ville de Grasse

**11h15 – 11h30** : Temps d'échanges

**11h30** : Clôture du webinaire